

Conditions de location Chambres d'Hôtes au Chalet Hysope

Occupation de la Chambre d'hôtes

Le locataire s'engage à utiliser la Chambre d'Hôtes dans les conditions qu'il est raisonnable d'attendre habituellement du public, conformément à la destination du lieu.

Toute réservation est nominative et ne peut être cédée à un tiers, à titre gratuit, onéreux ou commercial, sauf accord écrit du propriétaire.

La location est consentie pour un séjour qui commence et se termine aux dates et heures prévues au contrat de location. Le locataire ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit à son maintien dans les lieux à l'issue de la période de location.

Chaque Chambre d'Hôtes est prévue pour 2 personnes maximum. Si ce nombre dépassait la capacité indiquée, le propriétaire se réserve le droit d'interrompre le séjour.

Le locataire est tenu de se conformer au règlement intérieur de la Chambre d'Hôtes et de ses parties communes, de ne pas occasionner de nuisances sonores, de dégradations, ...

Conditions particulières

La remise des clés se fait en main propre,

Les animaux ne sont pas acceptés,

L'arrivée dans la Chambre d'Hôtes se fait de 16h à 20h, le départ au plus tard à 11 heures.

Prix

Le prix, payable en Euros, comprend la Chambre d'Hôtes pour 2 personnes avec petits déjeuners, Les dates de location sont indiquées dans le contrat de location.

La taxe de séjour n'est pas incluse.

La taxe de séjour est de 0.85 € / jour / par personne, sauf pour les mineurs.

Modalités de réservation

Un compte de 30 % est demandé à la réservation de la Chambre d'Hôtes.

Le solde de la location se règle au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

La caution Chambre d'Hôtes + Ménage de 500 € est restituée sous 10 jours après le séjour.

Annulation

En cas d'annulation de la location par le client, 29 jours avant le séjour, le prix du séjour ne pourra donner lieu à remboursement.

Etat des lieux

La Chambre d'Hôtes louée contient du mobilier, de la literie, ... conformément au descriptif de l'annonce. Le locataire est responsable des dégâts éventuels qu'il pourrait occasionner dans la Chambre d'Hôtes, et les parties communes (entrée, salle à manger du petit-déjeuner, bureau, ...) et doit être assuré (RC).

Le locataire devra signaler toute détérioration ou casse survenue durant son séjour et devra rembourser les objets détériorés ou leur remise en état.

Le locataire s'engage à rendre la Chambre d'Hôtes dans l'état dans lequel il l'a trouvée à son arrivée. La restitution des clefs est exigée au départ des locataires.

Force majeure

Le propriétaire se réserve le droit de suspendre, retarder, modifier ou annuler la location de la Chambre d'Hôtes en cas d'évènements indépendants de sa volonté, tels que : incendie, inondation, épidémie, guerre, réquisition, grève, ouragan, tornade, tremblement de terre, ... intervenant après la réservation et empêchant son exécution dans des conditions normales.

Il est précisé que, dans une telle situation, le client ne peut réclamer le versement d'aucune indemnité et ne peut intenter aucun recours à l'encontre du propriétaire.

Données personnelles

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au client sont indispensables au traitement de sa demande de location, et utilisées uniquement dans ce cadre.

Le client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes, d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Réclamation

Toute réclamation relative à la location de la Chambre d'Hôtes doit être portée à la connaissance du propriétaire par courrier : Chalet Hysope 32 rue des Sagnes 38750 Alpe d'Huez, ou par mail : contact@chalet-hysope.com, dans les 8 jours après la fin du séjour.

Litiges

Tout litige né de la validité, l'interprétation, l'exécution, la résiliation des présentes CGV, et plus généralement des relations entre le propriétaire et le locataire, est soumis aux tribunaux français compétents dans les conditions de droit commun, sauf dispositions légales impératives ou d'ordre public contraires applicables. En cas de litige, le droit applicable sera français et la juridiction compétente sera celle rattachée au lieu de la location.

Chaque partie s'efforcera de résoudre à l'amiable les difficultés éventuelles pouvant survenir dans l'application des présentes conditions.

Le locataire est informé qu'il peut recourir gratuitement à une médiation conventionnelle auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1), ou auprès du Médiateur de la consommation Médicys dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.medicys-consommation.fr.

Le locataire peut également recourir à la plateforme européenne de Règlement en Ligne des Litiges (RLL) : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>